



Mairie
8 impasse de la Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

ENTRETIEN DES TERRAINS BOISES

POUR RAPPEL : tous les propriétaires ont l'obligation d'entretenir leur(s) terrain(s) et plus particulièrement les terrains boisés à proximité des cours d'eau et des chemins.

Les récentes intempéries ont provoqué de nombreux dégâts, notamment chutes de branches et/ou d'arbres, empêchant voire obstruant le bon écoulement des ruisseaux et combes et rendant certains chemins difficiles d'accès voire impraticables.

Afin de remédier à ces problématiques, il est demandé aux propriétaires :

- D'évacuer ou de faire évacuer les embâcles causés par les arbres cassés suite aux intempéries (vents, avalanches, coulées de boue, etc.)

Compte tenu de l'urgente nécessité de ces interventions et suite à l'avis du Conseil Municipal, il sera possible que des personnes volontaires puissent les réaliser pour leur compte après avoir effectué les identifications éventuelles des propriétaires auprès de la Mairie (ces travaux étant réalisés sous l'entière responsabilité des intervenants)

Pour affichage
Le 15 avril 2024

Le Maire, JR OUGIER

